

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYND. DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECH

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SUPPLÉMENTAIRE - EAUX DISTRIBUÉES

SEBA REGIE DIRECTE

Prélèvement et mesures de terrain du 01/03/2023 à 11h50 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : SUD TANARGUE (LE PUECH) (UNITÉ DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUÉE DESINFECTÉE

Point de surveillance : BOURG CENTRE - ROSIÈRES

Code point de surveillance : 0000002455 Code installation : 001728

Numéro de prélèvement : 00700190267

Conclusion sanitaire :

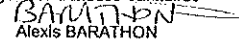
Eau de qualité sanitaire satisfaisante. Toutefois, certains paramètres sans incidence directe sur la santé ne sont pas conformes.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

*Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr*



mardi 07 mars 2023

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-
Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'ingénieur d'Études Sanitaires

Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	11,6	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	9,1	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	60	µS/cm			200	1100
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,03	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,05	mg(Cl2)/L				

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyses laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	1	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	3,5	NFU				2
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,80	unité pH			6,5	9
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,1
Nitrates (en NO3)	2,7	mg/L		50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYND. DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECH

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SUPPLÉMENTAIRE - EAUX DISTRIBUÉES

SEBA REGIE DIRECTE

Prélèvement et mesures de terrain du 01/03/2023 à 11h33 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : SUD TANARGUE (LE PUECH) (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : BOURG CENTRE - ROSIERES

Code point de surveillance : 0000002455 Code installation : 001728

Numéro de prélèvement : 00700190268

Conclusion sanitaire :

Eau de qualité sanitaire satisfaisante. Toutefois, certains paramètres sans incidence directe sur la santé ne sont pas conformes.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr



mardi 07 mars 2023

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-
Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires
BARATHON
Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain			Limites de qualité		Références de qualité	
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	8,0	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,5	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	55	µS/cm			200	1100
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,03	mg(Cl2)/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl2)/L				

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyses laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,34	NFU				2
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,95	unité pH			6,5	9
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,1
Nitrates (en NO3)	3,1	mg/L		50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		